

Electrabel

Rouge

Dernière mise à jour
21/09/07

8 boulevard du Régent
1000 Bruxelles
Belgique
Téléphone : 078 35 33 33
Site web : www.electrabel.be

Mix énergétique

Energie renouvelable : 1.7%
Gaz : 16.3 %
Nucléaire : 58.4%
Charbon, pétrole, résidus de gaz : 14%
Cogénération : 7.7%
Autres : 1.9%

Scores

critère	score	points
Mix énergétique	-1	-100 sur 100
Politique d'investissement	-1	-50 sur 50
Services énergétiques (promotion efficacité énergétique)	0.5	25 sur 50
Score total		-125 sur 200

Comment ce score est-il calculé ?

Les fournisseurs ont été priés de compléter un questionnaire. Sur base de leurs réponses, un score leur a été attribué sur base de trois critères : le mix énergétique de l'électricité fournie en Belgique, la politique d'investissement et les efforts engagés pour stimuler l'efficacité énergétique.

Le score peut varier de très bien, à bien, moyen, mauvais, à très mauvais, soit 1, 1/2, 0, -1/2 et -1.

Pour étayer notre classement, nous expliquons chaque score dans une fiche (une par fournisseur).

Tous les critères n'ont pas le même poids. C'est pourquoi nous avons appliqué un facteur de pondération :

100 pour le mix énergétique
50 pour la politique d'investissement
50 pour les services énergétiques

Le mix énergétique pèse le plus lourd et constitue donc le critère principal.

Le score final est basé sur la formule suivante :

Score final = 100 * Score_Mix + 50 * Score_Services + 50 * Score_Politique d'investissement

Informations

C'est la première fois qu'Electrabel répond à notre questionnaire (depuis 2002), ce qui représente un développement positif. Pourtant, il y a encore des différences d'opinion fondamentales entre Electrabel et Greenpeace concernant l'interprétation des informations fournies. Ainsi, pour ce qui est du 'mix' du courant livré en Belgique, Electrabel a insisté auprès de Greenpeace pour prendre en compte le 'marché de référence européen' pour notre classement, car elle le considère comme étant l'origine réelle du courant livré en Belgique. Greenpeace ne peut répondre à cette demande et utilise la méthode également utilisée par les régulateurs de l'électricité dans notre pays. Le profit international de l'entreprise a été repris dans le critère 'investissements'. Electrabel est par ailleurs la seule compagnie à avoir formulé cette demande. Comme Electrabel ne voulait pas communiquer le mix énergétique de l'électricité livrée en Belgique, nous nous sommes basés sur les informations communiquées au client sur la facture.

• Mix : -1

L'énergie nucléaire occupe une place dominante, avec 58%, le gaz naturel 16% et le charbon et autres combustibles fossiles 14%. La cogénération fournit 8% et l'énergie renouvelable à peine 1.7%. Les émissions moyennes de CO₂/kWh (ceci correspond au chiffre pour le parc de production non-nucléaire sur le marché de référence).

• Investissements : -1

En 2005, Electrabel a été racheté par le groupe français Suez. Electrabel investit essentiellement dans les centrales au gaz (centrales TGV et cogénération), au charbon et dans l'énergie nucléaire, et ne projette pas de changer de politique d'investissements dans un avenir proche.

En 2004, Electrabel a remplacé deux générateurs de vapeur dans le réacteur de Doel 2, un investissement de 82 millions d'euros. En 2007 a été lancée la procédure de remplacement des générateurs de vapeur de Doel 1, un investissement destiné à prolonger la durée de vie de ces réacteurs, prévus au départ pour fonctionner 30 ans. Aux Pays-Bas, Electrabel investit dans la prolongation de la durée de fonctionnement des centrales à charbon de Gelderland (602 MW). Electrabel envisage également la construction de nouvelles centrales au charbon et au gaz (TGV) aux Pays-Bas. Electrabel a de plus fait des investissements pour moderniser (repowering, amélioration de l'efficacité, utilisation de gaz naturel) les centrales classiques de Tirreno Power en Italie.

Le groupe Suez-Electrabel a annoncé son intérêt pour une participation à de nouvelles centrales nucléaires en France et au Royaume-Uni. Electrabel est également l'un des candidats pour la construction et la gestion des troisième et quatrième réacteurs de la centrale nucléaire roumaine Cernavoda.

Cela n'empêche pas qu'Electrabel investit en même temps dans les projets éoliens et les applications de la biomasse. Electrabel a des projets pour des parcs à éoliennes en Italie, au Portugal, en France et bien sûr en Belgique. Depuis 2001, l'entreprise investit dans la capacité éolienne (500 MW) et la cogénération (10 MW, sur base de biomasse).

Fin 2006, Electrabel disposait de 4.773 MW de moyens de production renouvelable, soit 16% de la capacité installée (30.021 MW). La majeure partie de la capacité renouvelable provient de grandes centrales hydrauliques. Electrabel projette pour 2009 de faire passer la part de sources d'énergies renouvelables à 18% dans la production européenne, issue en majeure partie des grandes installations hydrauliques.

En raison des investissements réalisés et de ses projets d'investissements dans l'énergie nucléaire, le produit Electrabel reçoit le score minimum pour la politique d'investissement (-1).

• **Services : +0.5**

Electrabel informe ses clients sur les possibilités d'économiser l'énergie via des campagnes publicitaires et sa lettre d'information. Elle leur propose des audits énergétiques. Le site d'Electrabel propose des simulations et permet au client de suivre sa consommation.